



Licenciement fonctionnaire

Par **fortmahon**, le **23/07/2009** à **15:20**

Bonjour,
Mon ami est fonctionnaire.
Après avoir travaillé à Paris où il a été harcelé moralement par un collègue (mon ami n'a pas eu gain de cause malgré les preuves et les témoins), mon ami a demandé sa mutation en province pensant y trouver un meilleur environnement pour travailler. Malheureusement pour lui, il est dans une Trésorerie où son supérieur n'a rien fait pour lui faciliter son intégration. Au contraire, il fait tout pour lui "pourrir" la vie : il va le chercher aux toilettes, il ne lui explique pas le travail, il ne lui fournit pas de téléphone, pas d'ordinateur, etc... Mon ami est resté fragile suite à une dépression. De plus, il a de temps à autre, des complications suite à son diabète. Il vient de recevoir une convocation pour aller voir un médecin le 30/07/2009, pour savoir s'il était apte ou inapte. Un délégué syndical lui a dit qu'il pourrait être licencié car il prends de la maladie.
Est ce possible ? quels sont les recours ?
Merci d'avance.